

LIGUE BRETAGNE DE VOILE

Compte rendu de réunion : **Organisateurs de raids catamaran du championnat de Bretagne des raids**

Mûr de Bretagne, Vacanciel, 27 Novembre 2014

Présents : Philippe Meunier Responsable Commission Sportive LBV, Fabien Martin YC Carnac Raid Eurocat; Thomas Espa SNSM et ASNQuiberon, Antoine Le Bayon ASNQuiberon Raid Quiberon; Francis Ferrari représentant coureur et constructeur ; Pierre Etienne Bessac Surfschool St Malo Raid Corsaire ; Patrick Bernard YC St Lunaire raid Emeraude ; Franck Blin L'avoile raid Corsaire ; Jacques Pruvost CN Fouesnant Cataglenne ; Philippe Neiras CTN LBV.

Excusés : *Olivier Bovyn Erquy Costarmoricaine ; Luc Houdet SR Vannes Catagolfe ; Guy Toureaux CRA LBV ; Gilles Guillou Elu Catamaran LBV ; Yves Satin Pôle Nautique Sud Goelo Raid Sud Goelo ; François Pedro YC Carnac Raid Eurocat ; Marc Burban Comité de Course ; Yves Allaire.*

I. Introduction

Remerciements à tous les organisateurs de raid catamaran pour la qualité des organisations et leur dévouement. Ce qui permet une « offre » cohérente en matière de raid, avec les plus beaux sites bretons exploités.

Bilan positif du championnat de Bretagne : 266 coureurs classés, satisfaction des coureurs manifestées via internet : au bémol près :

- des résultats du championnat de Bretagne qui présentent encore des erreurs : oubli de résultats pour certains coureurs...(responsabilité Ligue)
- des résultats de quelques raids dont la « remontée » au niveau FFV est erronée : des classements en temps annoncés lors du palmarès et des classements en point sur le site FFVoile. (responsabilité organisateur)

II. Bilan 2014

Suite à la réunion des organisateurs de novembre 2013 : mise en place d'une page dédiée catamaran sur le site de la ligue avec des actualités rédigées après chaque raid du championnat de Bretagne. Une présentation générale des raids avec carte, le calendrier des raids un document : Championnat de Bretagne des raids mode d'emploi.

Proposition pour 2015 :

- un lien avec les sites internet des organisateurs et une meilleure liaison réseau sociaux cf page face book ligue.
- un diplôme adressé par la ligue pour les coureurs du podium dans toutes les séries du championnat de Bretagne des raids.
- une remise de prix pour les podiums du championnat de Bretagne : pourquoi pas lors de l'AG de la ligue.

Nota : le calendrier 2015, le document de présentation des raids du championnat de Bretagne, le document championnat de Bretagne mode d'emploi sont en ligne sur le site de la Ligue.

III. Résultats

Pour améliorer la production des résultats : 4 documents ont été mis à disposition des organisateurs :

- 1 fichier excell : Inscription Calendrier FFVoile 2015 Raids
- la matrice freg des raids du championnat de Bretagne

-1ppt présentation FREG oct2014

Les fichiers Wdz seront à adresser à Maryse Hillion marysehillion@gmail.com 06 47 68 39 07 qui est en charge des classements du championnat de Bretagne des raids en 2015.

IV. Harmonisation

Un document a été mis à disposition des organisateurs de raid pour une harmonisation des règles sur les raids catamaran : en ligne sur le site de la LBV : [http://www.voile-bretagne.com/download/6a616a1416234479b153/Harmonisation Raids Catamaran.pdf](http://www.voile-bretagne.com/download/6a616a1416234479b153/Harmonisation%20Raids%20Catamaran.pdf)

En 2015 : intitulé : Championnat de Bretagne des raids catamaran
Présentation des IC en IGC (instruction générale de course) et IPE instruction particulière d'étape.

Classement : cumul de temps sans discard.

Pénalités : harmonisation des pénalités entre tous les raids : pénalités en temps.

Parution des parcours donc des IPE sur le site internet de l'organisateur si possible avant le jour de l'épreuve : cela donne la possibilité aux coureurs de préparer leur raid. Ce qui est un élément important pour la sécurité.

Ex : 15 parcours possibles publiés sur internet : le CC choisit le matin en fonction de la météo le parcours le plus adapté.

IV. Sécurité

La sécurité est l'affaire de tous: organisateurs comme concurrents. Des préconisations figurant dans les documents mis à disposition: **notamment la procédure de neutralisation de la course. Cf document sécurité raid cata.**

Une demande forte des coureurs est la définition d'un matériel de sécurité commun à tous les raids: le même matériel pour tous les raids

Un document de proposition a été mis à disposition des organisateurs sur le site de la ligue: [http://www.voile-bretagne.com/download/ac4d8a1416234643b153/Sécurité raid catamaran.pdf](http://www.voile-bretagne.com/download/ac4d8a1416234643b153/Sécurité%20raid%20catamaran.pdf)

Ce document et la liste de matériel proposé est une compilation du matériel demandé par les organisateurs de raid (9 raids composent le championnat de Bretagne).

Rappel : la réunion des organisateurs de raid n'a pas autorité pour définir et imposer une liste de matériel de sécurité. Le matériel à embarquer reste de la responsabilité des organisateurs qui tient compte des obligations définies par le quartier des affaires maritimes (DDTM) dont dépend l'organisateur.

La seule différence concernant par exemple les feux est que tous les organisateurs de raid catamaran exigent des feux rouge à main sauf la Costarmoricaïne qui impose des feux parachute (sans doute suite à une injonction du quartier des affaires maritimes dont dépend l'organisateur). à confirmer par Olivier ?

Nota : il semblerait que le miroir de signalisation disparaisse à plus ou moins long terme de la liste des équipements obligatoire de la division 240 : à suivre donc.

IV. GPS et Téléphone portable

La proposition faite était d'interdire GPS et téléphone portable: (cf argumentaire dans les 2 documents cités en référence plus haut) proposition jugée peu compatible avec l'évolution actuelle. Donc proposition globalement rejetée.

Autoriser les GPS et téléphones portables ainsi que les VHF n'offre pas que des "avantages". Cela nécessite aussi pour assurer l'équité sportive une définition et une utilisation dans un cadre prévu par les IGC: les communications radio. Il est de la responsabilité des organisateurs d'assurer la cohérence entre les IGC et le chapitre: "communication radio" en cas d'autorisation d'emporter GPS, téléphone et VHF.

